La probabilité des catastrophes

Dans une récente édition du Nouvel-Ontarien, F.-X. Ribordy faisait allusion aux catastrophes qui menacent nos vies et pour lesquelles les distributeurs de torts recherche les erreurs humaines. Le Québec vient d'en connaître une: quelques milliers de personnes ont été évacuées de leur domicile, à Saint-Basile-le-Grand, parce que les vapeurs toxiques de l'incendie d'un entrepôt de BPC représentaient un danger pour elles.

L'accident a permi de réaliser à quel point les autorités n'étaient pas préparées à de telles éventualités. D'abord, il y a eu des questionnements sur la compétence des autorités mêmes: la décision de l'évacuation devait-elle être prise et par qui? Ensuite, on a forcé les citoyens à quitter leur foyer de façon quelque peu aléatoire; certains résidents ont même regagné leur demeure pour y passer la nuit et ont été réveillés au beau milieu de leur sommeil puis expulsés une nouvelle fois. Le bilan provisoire de l'incident est relativent léger: aucun mort mais des dommages à l'environnement.

Les médias ont suivi l'affaire. Curieux, ils ont cherché à présenter ce que disait monsieur le maire, monsieur le ministre, monsieur le premier ministre, monsieur le responsable de l'entreprise. Ces entrevues où les nobles font entendre leurs sympathies aux éprouvés, ces commentaires inutiles en ce qu'ils sont toujours offerts après coup, sont généralement aussi instructifs qu'ennuyeux. Les médias ont aussi fait parler tel citoyen un peu étonné par son déménagement aussi imprévu que rapide, un peu abasourdi par les causes qui l'ont renvoyé de chez lui. Mais ils ont surtout tenté, comme des policiers, de trouver des coupables, des infractions. Les entrepôts de BPC, a-t-on appris, doivent respecter tel nombre de règles. L'entrepôt de Saint-Basile-le-Grand les respectait presque toutes, mais pas toutes. Il y a donc eu infraction. Pourquoi? Qui? Et puis il y a ces autres entrepôts, ailleurs, qui ne respectent pas, non plus, toutes les règles, sauf un, plus récent. Pourquoi? Qui? Les médias ne sont pas allés au-delà de cette problématique.

Mais quand on saurait qui et pourquoi, quand toutes les règles seraient respectées, quand il n'y aurait plus de coupables possibles, l'humanité serait-elle à l'abri des catastrophes? Même de celles qui ont quelque cause humaine ou sociale? Quand bien même toutes les autorités du monde édicteraient toutes les meilleures règles pour prévenir les désastres, cela les éliminerait-il? Au mieux cela les réduirait. Mais des catastrophes, il y en aura toujours; nul société n'en est à l'abri dès lors qu'elle en comporte les facteurs. Le problème avec les vapeurs toxiques, c'est moins que quelque règlement n'ait pas été respecté ou que quelque patron, quelque employé soient coupables de ceci ou de cela que le fait que les éléments délétères soient présents et actifs dans une collectivité, qu'ils lui soient nécessaires. S'il y a des BPC, il y a des dangers de BPC; tout comme les centrales nucléaires représentent une menace. L'illusion, c'est d'imaginer qu'avec l'application des règlements et le repérage des coupables, les accidents deviennent impossibles pour un société, alors que les causes de ces malheurs sont au centre de cette société et la conditionnent.

Lors de ces désastres, par ailleurs, les médias enquêtent, publiquement. Et ce travail n'est pas vain; il est plein d'effets bénéfiques. Mais les médias ne feraient-ils pas bien aussi de saisir ces occasions pour réfléchir sur la nécessité de la présence des facteurs potentiellement nocifs, de ne pas se contenter de faire entendre les impressions de tel ou tel chef ni de jouer au détective public en recherchant des causes marginales, c'est-à-dire des coupables et des infractions?

Simon Laflamme